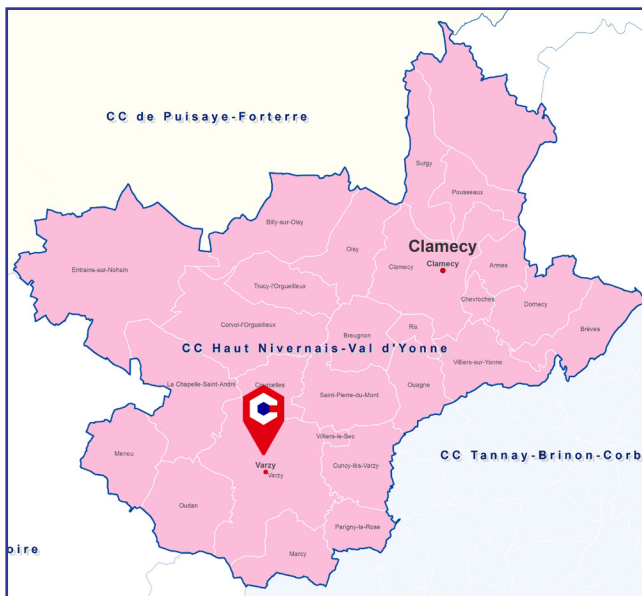


## Où la trouver !

Sa structure accueillante se situe à la mairie de Varzy mais elle peut également faire de la médiation numérique en mobilité sur toute la Communauté de Communes



## Contacts :

Pour la prise de RDV, contactez le référent des Conseillers Numériques du territoire Haut Nivernais-Val d'Yonne,

**Cédric PERRIER**  
au **06 32 73 79 40**  
ou par mail à **cedric.perrier@nievre.fr**

ou la

Hotline Nièvre Médiation Numérique  
au **03 58 57 05 58**  
[mediation-numerique.nievre.fr](http://mediation-numerique.nievre.fr)



**NIÈVRE**  
le département



**CONSEILLER  
NUMÉRIQUE**  
France  
services

**Un service personnalisé  
d'accompagnement  
pour vos démarches en ligne  
et pour maîtriser les bases  
du numérique**

**NIÈVRE**  
le département



## A quoi sert le conseiller ?



Il accompagne  
l'utilisateur pour :



### Maîtriser les bases du numérique :

- Prendre en main un équipement informatique
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Apprendre les bases du traitement de texte
- Installer et utiliser des applis utiles sur son smartphone...



### Et plus généralement :

- Echanger avec ses proches
- Trouver un emploi ou une formation
- Accompagner son enfant
- Découvrir les opportunités de son territoire
- Mieux connaître le numérique...



## Laëtitia GABERT, votre conseillère numérique, vous aide également à



**Naviguer sur internet :**  
outil de fonctionnement  
et de navigation web



**Créer et gérer**  
(stocker, ranger, partager)  
mes contenus numériques



**Connaître l'environnement**  
et le **vocabulaire numériques**



Répondre  
et informer  
l'utilisateur



Présenter à  
l'utilisateur les  
services et  
dispositifs  
disponibles



Rediriger  
l'utilisateur vers  
d'autres  
structures  
expertes quand  
c'est nécessaire

## EN BREF !

Dès le mois de septembre 2021, le Conseil départemental de la Nièvre et la Communauté de Communes Haut Nivernais-Val d'Yonne proposent à tous, les services d'un conseiller numérique pour vous accompagner, notamment, dans vos démarches administratives.

Depuis plusieurs années, le numérique bouleverse notre quotidien. Aujourd'hui, nos manières de communiquer, de nous instruire, de nous cultiver, de nous divertir, nos activités professionnelles, nos déplacements, nos services publics ne sont plus les mêmes.

Les restrictions liées à la crise sanitaire montrent avec force à quel point le numérique fait partie de notre vie, à quel point il nous est utile. Des courses par internet à la télémedecine, du divertissement aux démarches administratives, ceux qui ont accès au numérique traversent plus facilement cette période difficile.

Le Conseil départemental de la Nièvre a donc souhaité rapprocher le numérique du quotidien des usagers et les accompagner vers l'autonomie numérique en s'inscrivant dans le dispositif « Conseillers Numériques France Services », et ainsi bénéficier du soutien de l'Etat dans sa démarche. Le Département, en partenariat avec la Communauté de Communes Haut Nivernais-Val d'Yonne, proposent les services d'un conseiller numérique qui vous recevra, qui vous accompagnera via des ateliers afin de vous permettre une appropriation progressive des usages numériques du quotidien.